

Le Bulletin de SAINT-LAURENT



Décembre 2014 Vol. 23 • n°6

Publié par l'arrondissement de Saint-Laurent à l'intention de ses citoyens et citoyennes

Saint-Laurent champion de la gestion de projet sur la scène internationale

La Bibliothèque du Boisé s'est encore distinguée, cette fois-ci à Phoenix, en Arizona, en remportant le 25 octobre dernier le *PMI Award for Project Excellence*. Ce prix récompense à l'échelle internationale les projets d'une valeur de moins de 100 millions de dollars se démarquant par une qualité de réalisation exceptionnelle et par la performance supérieure de leur équipe de projet.

Le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, a assisté à la remise de prix, tout comme Marie-Claude Le Sauter, qui, à titre de gestionnaire du projet de construction de la Bibliothèque du Boisé, recevait la récompense au nom de l'arrondissement. « Ce prix souligne la grande compétence de l'équipe ayant mené à terme ce projet complexe. Je félicite Marie-Claude Le Sauter et toute son équipe pour cette très belle reconnaissance professionnelle », a déclaré le maire.

Soulignons que le PMI (*Project Management Institute*), une organisation à but non lucratif, est la plus grande association professionnelle de praticiens de la gestion de projet à travers le monde. La Bibliothèque du Boisé avait d'ailleurs remporté le grand prix Élixir lors du gala annuel du chapitre montréalais du *Project Management Institute* (PMI-Montréal), en 2013, ex aequo avec le Consortium SNC-Lavalin/Hatch.

Reconnue pour sa grande qualité, la Bibliothèque du Boisé avait fait l'objet d'un concours d'architecture organisé en collaboration avec le Bureau du design de Montréal, lequel a été remporté par l'équipe Cardinal Hardy/Labonté Maril/Éric Pelletier Architectes en consortium/SDK et associés inc./Leroux Beaudoin Hurens et associés inc. Avec en moyenne 1200 visiteurs par jour, celle-ci est rapidement devenue l'une des bibliothèques publiques les plus fréquentées à Montréal.



Steve DelGrosso, vice-président 2014 du conseil d'administration du PMI, Marie-Claude Le Sauter, chef de division, Développement des actifs immobiliers, Édith Tremblay, gestionnaire financier, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, Véronique Doucet, directrice d'arrondissement, et Ricardo Triana, président 2014 du conseil d'administration du PMI.

Sommaire

Mot du maire.....	2
Calendrier	2
Montréal, ville intelligente et numérique : la parole aux Laurentiens	3
56 ^e Soirée de reconnaissance des bénévoles	3
Fin de semaine féérique	4
Saint-Laurent s'embellit d'une murale	4
Inauguration du parc Henri-Thomas-Scott.....	5
Un premier stationnement municipal écologique à Montréal	5
Collecte des sapins	6
Inscription au programme Un enfant, un arbre	6
La mairie maintient sa certification ICI ON RECYCLE	6
Horaire des édifices publics pendant les Fêtes	7
Renouvellement des permis pour chats et chiens	7
Concours « Croix-Rouge »	7
Le déneigement à Saint-Laurent.....	8

☎ 3-1-1

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin

[facebook.com/ArrSaintLaurent](https://www.facebook.com/ArrSaintLaurent)

twitter.com/ArrSaintLaurent

[youtube.com/MTLsaintlaurent](https://www.youtube.com/MTLsaintlaurent)



Le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, Aref Salem, le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, et l'agente de liaison du quartier Chameran, Sofia Bitrán, entourés de membres de la troupe Mystika Circus.

Lumières sur Chameran

La quatrième édition de Lumières sur Chameran s'est déroulée le samedi 15 novembre dernier, réunissant une foule de Laurentiens ayant bravé le froid pour assister à un spectacle enflammé!

Visant à souligner la Journée mondiale de l'enfance, qui a eu lieu le 20 novembre, l'événement se voulait aussi l'occasion pour les résidents du secteur Chameran de se réunir dans une ambiance chaleureuse et festive. Le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, Aref Salem, ont tous deux pris part au défilé, qui a commencé à l'école Henri-Beaulieu pour se terminer au parc Painter.

Le conseil de Saint-Laurent vous souhaite de
joyeuses Fêtes et une bonne année 2015!





Mot du maire

Alan

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

À pareille date l'an dernier, je vous annonçais que notre Bibliothèque du Boisé avait remporté le prix Projet de l'année remis par le PMI-Montréal. C'est maintenant à l'échelle internationale qu'elle s'est distinguée avec le prestigieux **PMI Award for Project Excellence**. Cette nouvelle distinction nous remplit encore plus de fierté et démontre la rigueur avec laquelle la construction de l'édifice a été menée. Félicitations à notre équipe de la Division du développement des actifs immobiliers!

Ces belles reconnaissances ne nous rendent pas moins heureux des efforts accomplis à plus petite échelle. Je pense à la certification **ICI ON RECYCLE** remise à la mairie, à l'inauguration du **parc Henri-Thomas-Scott** et à l'aménagement du premier **stationnement écologique** à Montréal. Ce sont tous des sujets traités dans cette édition. Ceci témoigne à la fois de l'engagement de l'administration laurentienne à offrir des services de qualité et de son objectif de donner l'exemple en matière de développement durable. L'un des piliers de ce dernier étant le développement social, nous veillons également à favoriser l'initiative citoyenne. En ce sens, la participation des résidents à la causerie tenue à la

Bibliothèque du Boisé sur le thème de la **ville intelligente et numérique** nous a grandement réjouis. Plus qu'une nouvelle mode, ce concept vise à créer de véritables plateformes d'échanges avec les résidents.

Dans la même veine, mes collègues du conseil et moi avons accueilli avec plaisir les représentants des associations œuvrant en sports et en loisirs à Saint-Laurent lors de la traditionnelle **Soirée de reconnaissance des bénévoles**. De son côté, la marche annuelle **Lumières sur Chameran** est en voie de devenir une tradition laurentienne. Déjà à sa quatrième édition, elle se veut une belle preuve de l'effervescence de ce secteur en mutation. Pour en prendre la mesure, je vous invite d'ailleurs à visionner le webdocumentaire **Voisins** à l'adresse www.voisinschameran.com. Celui-ci a été dévoilé en novembre par le comité responsable de la démarche de Revitalisation urbaine intégrée du quartier Chameran-Lebeau en collaboration avec Picbois Productions et Akufen.

Mes collègues du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses Fêtes et une excellente nouvelle année!

Le maire de Saint-Laurent,
Alan DeSousa, FCPA, FCA

Conseil de Saint-Laurent

Alan DeSousa, FCPA, FCA
Maire de Saint-Laurent



Francesco Miele
Conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse et leader de la majorité



Aref Salem
Conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren et membre du comité exécutif responsable du transport



Maurice Cohen
Conseiller d'arrondissement, district de Côte-de-Liesse



Michèle D. Biron
Conseillère d'arrondissement, district de Norman-McLaren

Paul Lanctôt

Adjoint du directeur d'arrondissement et chef de la Division des communications et des relations avec les citoyens

MAIRIE DE SAINT-LAURENT

777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 311

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1917-2567

Tirage : 46 000 copies

Papier recyclé et recyclable

Pour prendre connaissance des faits saillants des dernières séances du conseil, visitez le ville.montreal.qc.ca/saint-laurent sous « Mairie d'arrondissement ».

CALENDRIER

Voici au moment de mettre sous presse les dates importantes inscrites au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces activités, contactez le Bureau du citoyen au 311. (Important : certains événements ou dates peuvent changer sans préavis.)

JANVIER

5 au 23 janvier
Collecte des sapins
(Voir la page 6)



6 janvier
Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

8 janvier
Grands explorateurs – Nouvelle-Calédonie
Salle Émile-Legault, 19 h 30

14 janvier
Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

24 janvier au 8 février
Exposition – Participants aux ateliers de peinture à l'huile
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

28 janvier
Danse – Mozongi
Salle Émile-Legault, 19 h 30, GRATUIT

31 janvier
Spectacle familial – Ondin
Centre des loisirs, 10 h, GRATUIT

31 janvier
Grand concert – Orchestre Métropolitain : Pelléas et Mélisande
Collège Régina-Assumpta (Ahuntsic), 19 h 30

FÉVRIER

1^{er} février
Concert endimanché – Quatuor Molinari
Centre des loisirs, 14 h, GRATUIT



3 février
Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

3 février
Théâtre – Une vie pour deux
Salle Émile-Legault, 19 h 30

5 février
Grands explorateurs – Maroc
Salle Émile-Legault, 19 h 30

6 février – Rendez-vous du vendredi – Femmes de Séoul
(en remplacement de Gardy Fury)
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

6 au 8 février
Fin de semaine féerique
Programmation d'activités hivernales gratuites (voir la page 4)



11 février
Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

14 février au 1^{er} mars
Exposition – Participants aux ateliers de peinture acrylique et contemporaine et de sculpture sur pierre
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

23 février
Lundi littéraire – Théâtre à relire
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

24 février
Théâtre – La grande sortie
Salle Émile-Legault, 19 h 30



26 février
Grand concert – Orchestre Métropolitain : Par Jupiter!
Église Saint-Sixte, 19 h 30

27 février
Relève en chansons – Alex Nevsky
Salle Émile-Legault, 19 h 30, GRATUIT

Centre d'exposition Lethbridge

Bibliothèque du Boisé, GRATUIT

Jusqu'au 25 janvier
Jean Paul Riopelle - Les migrations du bestiaire



Jean Paul Riopelle, Sans titre - Autour de Kees, 1992, dérivé sur toile, © Succession Jean Paul Riopelle / JSD&C, (C) 14

5 février au 29 mars
Pierre Henry - Anecdotes : Pour l'œil, pour l'esprit et pour le mal de dent



Pierre Henry, Mille mille ce que je veux vous dire, dérivé sur toile, 2002. Avec l'aimable permission de la galerie de l'artiste.

Programmation des bibliothèques :
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent



Montréal, ville intelligente et numérique : la parole aux Laurentiens

Au printemps dernier, la Ville de Montréal s'est engagée à devenir un chef de file mondialement reconnu parmi les villes intelligentes et numériques.

L'une des étapes importantes de ce projet consiste à donner la parole aux citoyens. C'est dans cette optique que le 2 novembre dernier se déroulait à la Bibliothèque du Boisé une causerie citoyenne destinée à connaître l'opinion des Laurentiens. Les participants étaient invités à échanger sur des sujets tels que le développement durable, l'économie sociale, l'entrepreneuriat collectif, la conciliation travail-famille et le soutien aux petites entreprises.

Parmi les coups de cœur de cette première édition, les idées suivantes sont, entre autres, ressorties : économie de partage, bibliothèques d'objets, agriculture urbaine, etc.

Quatre autres causeries citoyennes ont également été organisées dans d'autres arrondissements de Montréal.

Pour les citoyens qui aimeraient participer à ce projet, il est toujours possible de partager ses idées sur le site Internet **villeintelligente.montreal.ca**.



Le vice-président du comité exécutif et responsable de la Ville intelligente et des technologies de l'information, **Harout Chitilian**, et le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, entourés de participants à la causerie citoyenne.



56^e Soirée de reconnaissance des bénévoles

L'arrondissement de Saint-Laurent a souligné le précieux travail des nombreux bénévoles oeuvrant auprès des associations sportives et de loisirs lors de la 56^e Soirée de reconnaissance des bénévoles tenue le samedi 25 octobre dernier.

Quelque 350 invités ont pris part à la fête qui s'est déroulée au Centre des loisirs. Sur la photo, on reconnaît le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, et la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, en compagnie de représentants des diverses associations sportives et de loisirs de Saint-Laurent.

Suivez Saint-Laurent
sur les médias sociaux



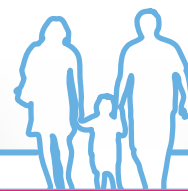
facebook.com/
ArrSaintLaurent



twitter.com/
ArrSaintLaurent



youtube.com/
MTLSaintLaurent



Fin de semaine féérique

Du **6 au 8 février 2015**, Saint-Laurent proposera la deuxième édition de sa Fin de semaine féérique. Pendant ces trois jours, les familles laurentiennes pourront pratiquer plusieurs activités hivernales ludiques et gratuites. La programmation complète sera disponible au début de l'année sur les médias sociaux et le site Internet de Saint-Laurent : ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

La guerre des tuques

Le clou de la fin de semaine sera la traditionnelle Féerie, laquelle se déroulera le dimanche 8 février, de 13 h à 17 h, au parc Cousineau, situé à l'angle de l'avenue O'Brien et de la rue Poirier. Les participants retrouveront les tours en carriole tirée par des chevaux, les jeux d'hiver, les structures gonflables et quelques surprises. Parmi celles-ci, un fort de neige, un combat de boules de neige et la projection du film *La guerre des tuques*. À noter qu'en cas de pluie ou de froid intense, la Féerie sera annulée.



Saint-Laurent s'embellit d'une murale

Saint-Laurent et l'organisme de bienfaisance MU ont inauguré le 30 octobre une murale intitulée *All it takes is a little heart* de l'artiste graffiteur montréalais de renommée internationale **OMEN**.

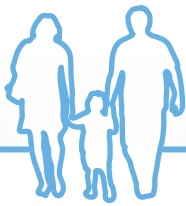
Située à l'angle de la rue Beaudet et du boulevard Décarie, cette murale a été créée pour représenter l'harmonie, la paix et la communauté, thématiques chères à l'arrondissement. « Saint-Laurent est une communauté riche en cultures diverses et offre à tous un environnement sain et paisible. Le Vieux-Saint-Laurent est un quartier particulier, car chargé d'histoire, et cette murale ajoute à sa richesse culturelle », a déclaré Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent.

« C'est une première collaboration entre MU et OMEN, ainsi qu'avec l'arrondissement de Saint-Laurent. Et, dans les deux cas, j'espère que nous pourrions répéter l'expérience », a souligné Elizabeth-Ann Doyle, directrice générale de MU, dont le souhait est d'offrir à tous les arrondissements des projets de murales artistiques, pérennes et inclusives dans le cadre du projet de développement des quartiers culturels.

Plusieurs acteurs ont contribué à cette œuvre, qui a vu le jour grâce à l'Entente sur le développement culturel de Montréal : le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Montréal, l'arrondissement de Saint-Laurent et la compagnie Benjamin Moore. Des ateliers jeunesse d'art ont également été offerts au Centre des loisirs de Saint-Laurent dans le cadre de ce projet.



Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, la directrice d'arrondissement, **Véronique Doucet**, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, l'artiste qui a créé la murale, **OMEN**, la directrice générale de MU, **Elizabeth-Ann Doyle**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, ainsi que le propriétaire de l'immeuble, **Jordan Rosenzweig**.



Inauguration du parc
Henri-Thomas-Scott

Plus d’une cinquantaine de résidents, enfants comme adultes, ont pris part à l’inauguration du parc Henri-Thomas-Scott dans le Nouveau Saint-Laurent le dimanche 5 octobre dernier. Chocolat chaud, goûter, musique et ballons donnaient une ambiance festive à l’événement, auquel étaient présents trois des membres du conseil de Saint-Laurent. Construit au coût de 1,5 M\$ et situé au coin des rues des Outardes et Jean-Gascon, le nouveau parc rend hommage à l’un des pionniers de l’éducation physique à Saint-Laurent. Militaire, professeur, journaliste et marchand général, **Henri-Thomas Scott** a également été entraîneur auprès des étudiants du collège de Saint-Laurent qui ont participé en 1908 aux compétitions du Congrès international de gymnastique à Rome.

« Au cœur du Nouveau Saint-Laurent, les résidents du quartier bénéficient désormais d’un aménagement d’une grande qualité, a souligné le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa. Bâti autour d’un petit lac, le parc Henri-Thomas-Scott leur donne accès à des sentiers et à des aires de repos, agrémentés d’un belvédère et d’une riche végétation. Un bel endroit pour une sortie en famille! »



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, et le conseiller d’arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, sont entourés du chef de la Division des études techniques et de l’ingénierie de l’arrondissement, **Dang Nguyen**, du président de la firme Rodimax, **Rocco Di Zazzo**, de la directrice du bureau des ventes du projet Les Maisons présidentielles de Rodimax, **Suzanne St-Louis**, ainsi que de la chef de la Section du développement du territoire, **Rita Chahine**, et sa famille.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Un premier stationnement municipal écologique à Montréal

Le stationnement Ouimet Sud, situé entre la rue du Collège et la rue de l’Église, est devenu cet automne le premier stationnement municipal écologique à Montréal. Mise de l’avant par l’administration laurentienne, cette initiative vise à démontrer qu’il est possible de transformer un stationnement traditionnel en un espace respectant les exigences du développement durable tout en conservant sa vocation principale.

De nombreuses modifications ont été apportées à cet espace afin de le rendre plus « vert ». Tout d’abord, le recouvrement de sol en béton bitumineux a été remplacé par un revêtement écologique à base de matières végétales. Moins polluant à l’étape de fabrication, ce produit a l’avantage de réduire considérablement l’effet d’îlot de chaleur.

De plus, un bassin de biorétention recouvert d’une végétation abondante permet de retenir les eaux pluviales, de les filtrer et de les acheminer vers les nappes phréatiques. Aussi, afin de favoriser un roulement des utilisateurs de ce stationnement et de respecter le règlement en vigueur, 20 cases ont été aménagées. Mentionnons également l’installation de deux bornes de recharge pour voitures électriques. Les bienfaits du projet-pilote du stationnement Ouimet Sud devraient être constatés l’été prochain, voire même dans les prochains mois.



La directrice d’arrondissement, **Véronique Doucet**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le conseiller d’arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, et une architecte de l’arrondissement, **Suzy Ouellet**, devant une voiture électrique garée au stationnement Ouimet Sud.





COLLECTE DES SAPINS

Comme chaque année, une collecte des sapins de Noël est offerte au mois de janvier. En 2015, elle se déroulera du lundi 5 au vendredi 23 janvier selon l'horaire de la collecte des matières recyclables. Les sapins devront **être dépouillés de toute décoration** et placés en bordure de rue. Rappelons que les sapins ne sont pas acceptés dans la collecte des résidus encombrants valorisables.



5 au 23 janvier 2015



Inscription au programme Un enfant, un arbre

Les familles laurentiennes qui ont accueilli un nouvel enfant pendant l'année 2014 sont invitées à inscrire celui-ci au programme Un enfant, un arbre d'ici le 31 décembre. Au printemps prochain, l'arrondissement plantera un arbre public pour chaque enfant inscrit au cours d'une cérémonie officielle.

L'inscription se fait par courriel à l'adresse **saint-laurent@ville.montreal.qc.ca**. Il est important d'y préciser les informations suivantes : nom et prénom de l'enfant, sexe, date de naissance, noms des parents, adresse, numéro de téléphone et courriel.

La mairie maintient sa certification ICI ON RECYCLE

Le 14 octobre dernier, la mairie de Saint-Laurent a obtenu pour une seconde fois l'une des plus hautes distinctions dans le cadre du programme ICI ON RECYCLE de Recyc-Québec, soit le niveau Performance-3. Celui-ci vise à reconnaître les établissements québécois assurant une gestion responsable des matières résiduelles.

Rappelons que la mairie avait reçu en 2011 cette certification, renouvelable aux trois ans, grâce aux efforts soutenus des employés, lesquels s'étaient traduits par une diminution de près de 70 % des matières résiduelles destinées aux sites d'enfouissement. Pour l'arrondissement de Saint-Laurent, l'obtention de cette distinction est un élément de fierté confirmant son engagement en faveur de la protection de l'environnement. « Le recyclage, le réemploi et la réduction à la source font partie intégrante de nos valeurs en tant qu'administration publique. Des programmes d'encadrement comme le Système de gestion environnementale mis sur pied en 2013 offrent aux employés des solutions efficaces pour faciliter la pratique de ces principes fondamentaux », a mentionné le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

Plusieurs gestes pour réduire les déchets à la source et participer au recyclage ont été proposés aux employés, comme l'impression recto verso des documents, la récupération du papier, la réduction du volume des bacs à déchets dans les bureaux et un guide pour boîtes à lunch écologiques.



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la directrice d'arrondissement, **Véronique Doucet**, et une agente de protection en environnement, **Laurence Tacquet**, ont accepté la reconnaissance au nom de tous les employés de la mairie de Saint-Laurent, remise par le président-directeur général de Recyc-Québec, **Benoit de Villiers**.



Horaires des édifices publics pendant les Fêtes

		Bureau du citoyen	Aréna Raymond-Bourque	Centre des loisirs*	Cour municipale	Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent	Bibliothèque du Boisé
Lundi	22 décembre	8 h 30 à 16 h 30	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 21 h	10 h à 21 h
Mardi	23 décembre	8 h 30 à 16 h 30	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 21 h	10 h à 21 h
Mercredi	24 décembre	Fermé	Fermé	8 h à midi	Fermée	Fermée	Fermée
Jeudi	25 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	Fermée	Fermée	Fermée
Vendredi	26 décembre	Fermé	13 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	27 décembre	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Dimanche	28 décembre	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Lundi	29 décembre	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 21 h	10 h à 21 h
Mardi	30 décembre	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 21 h	10 h à 21 h
Mercredi	31 décembre	Fermé	Fermé	8 h à midi	Fermée	Fermée	Fermée
Jeudi	1^{er} janvier	Fermé	Fermé	Fermé	Fermée	Fermée	Fermée
Vendredi	2 janvier	Fermé	13 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	3 janvier	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Dimanche	4 janvier	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	10 h à 17 h	10 h à 17 h

* Les bureaux administratifs seront fermés.

Les collectes de déchets, de matières recyclables et de résidus encombrants prévues les 25 décembre et 1^{er} janvier dans certains secteurs seront reportées au lendemain.

Patrouille de sécurité urbaine : La patrouille sera en service.

Réseau Accès Montréal : Toute requête concernant les services municipaux pourra être adressée au Réseau Accès Montréal **311**.

Renouvellement des permis pour chats et chiens

Chaque année, le gardien d'un chien ou d'un chat doit se procurer un permis en échange duquel il reçoit un médaillon que son animal doit porter en tout temps. Valable du **1^{er} janvier au 31 décembre**, le permis est disponible au Bureau du citoyen, moyennant certains frais.

Permis pour chat*

Chat stérilisé : 10 \$**

Chat non stérilisé : 20 \$

Chat adopté en refuge (pour la première année) : Gratuit

Permis pour chien*

Chien stérilisé : 25 \$**

Chien non stérilisé : 50 \$

Chien d'assistance pour personne ayant un handicap : Gratuit

Chien adopté en refuge (pour la première année) : Gratuit

Permis spéciaux pour chien***

Permis spécial de garde pour trois chiens : 50 \$

Permis spécial de promeneur de plus de deux chiens : 100 \$

Le coût du permis est réduit de 5 \$ si l'animal possède une micropuce.

Des frais de 5 \$ sont facturés pour remplacer un médaillon détruit ou perdu.

*Des frais supplémentaires de 10 \$ s'ajouteront aux renouvellements de permis après le 15 février 2015.

**Une réduction de 5 \$ est accordée aux résidents âgés de 65 ans ou plus pour le permis d'un chien ou d'un chat stérilisé.

***Le coût du permis spécial est additionnel à celui du permis régulier.

NOTE : Il est interdit de garder plus de quatre animaux, toutes espèces permises confondues.

RENSEIGNEMENTS : **311** ou ville.montreal.qc.ca/saint-laurent



Concours « Croix-Rouge »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de remporter une **trousse d'urgence de la Croix-Rouge canadienne**.

Retournez votre coupon par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Concours « Croix-Rouge »

Mairie de Saint-Laurent

777, boulevard Marcel-Laurin

Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Croix-Rouge » devront être reçus au plus tard le jeudi **22 janvier 2015**. Le prix n'est pas monnayable. Chaque participation donnera une chance de gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi 23 janvier 2015.



La personne gagnante sera contactée par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au 311.

Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.

Félicitations à **M. Stéphan Chagnon**, qui a remporté le concours d'octobre. La réponse était « L'étincelle ».

Merci à tous les participants.

Coupon de participation « Croix-Rouge »

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel : _____

QUESTION : Quel est le nom du parc qui a été inauguré le 5 octobre dernier à Saint-Laurent?

Le déneigement à Saint-Laurent

L'AFFAIRE DE TOUS

Snow removal in Saint-Laurent

IT'S EVERYBODY'S BUSINESS

L'arrondissement

Pendant la saison froide, l'équipe de la voirie de Saint-Laurent est toujours sur un pied d'alerte, 7 jours sur 7, 24 h sur 24.

Elle veille à déneiger les 380 km de rues du territoire efficacement et rapidement avec un équipement performant en accordant la priorité aux grandes artères, aux arrêts d'autobus, aux écoles et aux établissements de santé. Aussi, elle s'assure de préserver la qualité de l'environnement par le recours à de bonnes pratiques écologiques.

De plus, l'arrondissement est l'un des seuls à participer à la **Campagne Jessica** en équipant ses véhicules lourds de protections latérales pour protéger les piétons et les cyclistes.

Les citoyens

En période de déneigement, la collaboration des résidents peut faire une véritable différence. Voilà pourquoi il est recommandé de suivre certaines consignes :

- Porter attention à la signalisation particulière.
- Placer les bacs de déchets et de recyclage en bordure de son terrain dans l'entrée, le plus près possible de la voie publique, jamais sur le trottoir ou un banc de neige (ou attendre la prochaine collecte si les bacs ne sont pas pleins).
- Placer les piquets en bordure de son terrain à **1,5 mètre** du bord intérieur du trottoir.
- Garder un dégagement de **30 centimètres** entre la bordure du trottoir et son véhicule stationné et rabattre le rétroviseur afin de permettre l'accès des équipements au trottoir.

The Borough

Throughout the winter months, Saint-Laurent's Public Works crew continues to be on alert 24/7.

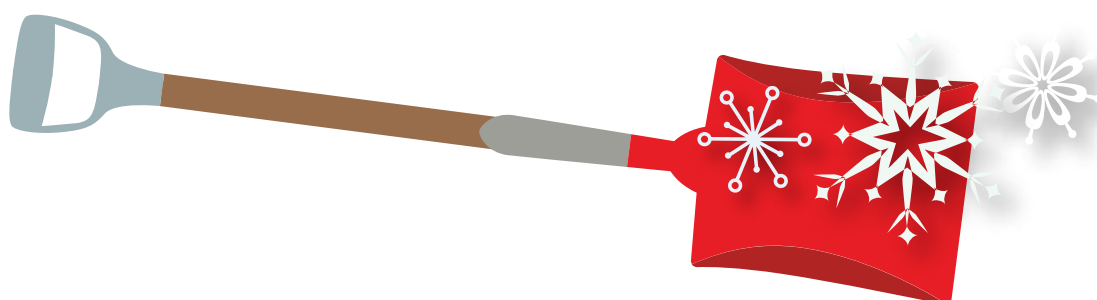
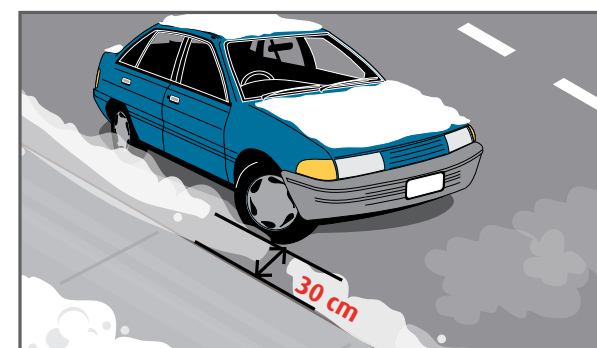
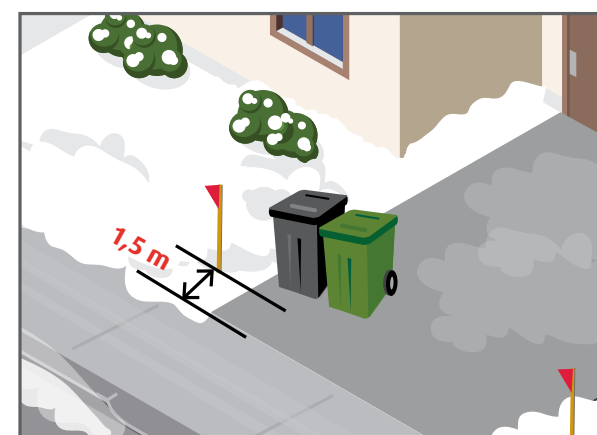
It oversees snow removal from the 380 km of streets on the territory quickly and effectively with its high performance equipment, prioritizing major arteries, bus stops, schools and healthcare establishment. It also ensures that it sustains a quality environment by employing sound ecological practices.

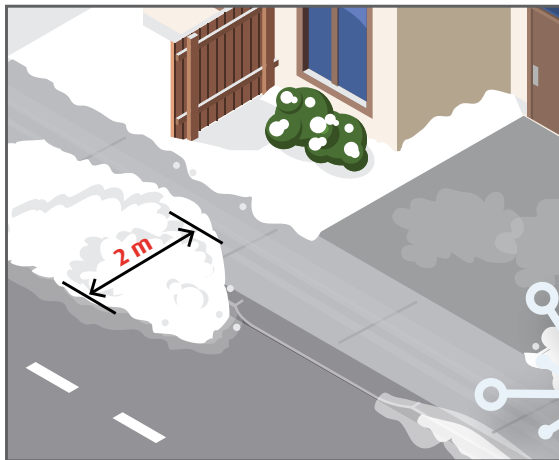
In addition, the Borough is one of the few to participate in the **Jessica Campaign** by outfitting its heavy vehicles with lateral side guards to protect pedestrians and cyclists.

Citizens

Snow removal is an activity where the valued cooperation of residents can make a real difference. That's why we recommend following these steps:

- Pay attention to special signs.
- Place waste and recycling bins at the driveway entrance, as close as possible to the street, never on the sidewalk or snowbank (or wait for the next collection if your bins are not full).
- Place stakes along the edge of the property a minimum of **1.5 metres** from the inside edge of the sidewalk.
- Maintain a minimum **30 centimetres** space between the edge of the sidewalk and the parked vehicle in order to allow snow removal vehicles to access the sidewalks (including folding in the side-view mirrors).





RÉGLEMENTATION

Pour les propriétés résidentielles qui disposent de suffisamment d'espace pour entreposer la neige, il est interdit de la déposer sur le domaine public.

Pour les propriétés résidentielles où l'espace sur le terrain privé est insuffisant, il est permis de déposer la neige dans la rue avant le début des opérations de déneigement, en respectant certaines conditions :

- Placer la neige en bordure de la rue en face de l'immeuble du propriétaire, du côté de la rue où se situe l'immeuble.
- En disposer de manière à ne pas gêner les voies de circulation piétonnes ou véhiculaires, ni à bloquer l'accès à un immeuble ou à l'entrée charretière.
- S'assurer que la largeur du monticule de neige n'excède pas **2 mètres** à partir de la bordure de la chaussée et du trottoir.

BYLAWS

For residential properties that have sufficient space for snow disposal, it is against the law to dump snow on public property.

For residential properties where space on private property is insufficient, snow can be dumped in the street, prior to snow removal operations being carried out as long as the following conditions are met:

- *Snow may be dumped on the edge of the street in front of the owner's building, on the side of the street where the building is located.*
- *Dumped snow must not impede pedestrian or vehicle traffic, or block access to a building or driveway.*
- *The height of snow banks that are created must not exceed **2 metres** from the curb and sidewalk.*

ville.montreal.qc.ca/deneigement

MTL_Circulation

311

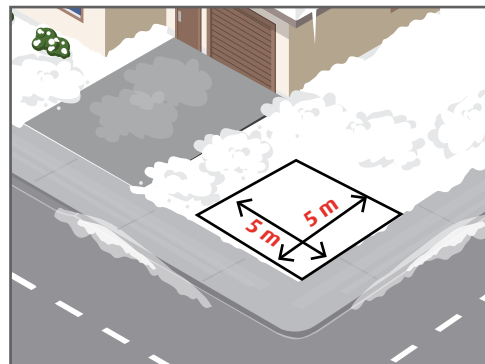
Info-remorquage : 514 872-3777

INTERDICTIONS

En tout temps, il est interdit de déposer la neige aux endroits suivants :

BANNED CONDUCT

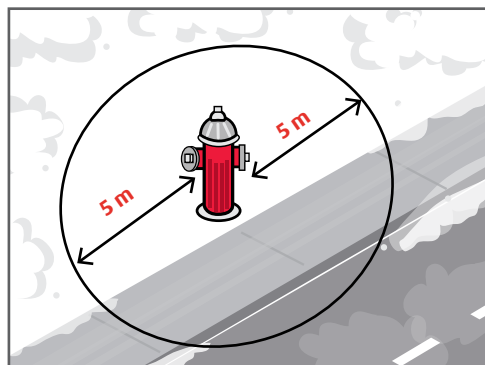
At all times, it is against the law to dump snow at the following locations:



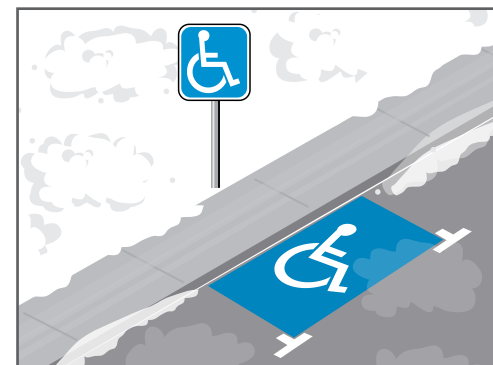
- À moins de **5 mètres** d'une intersection
- *Less than **5 metres** from an intersection*



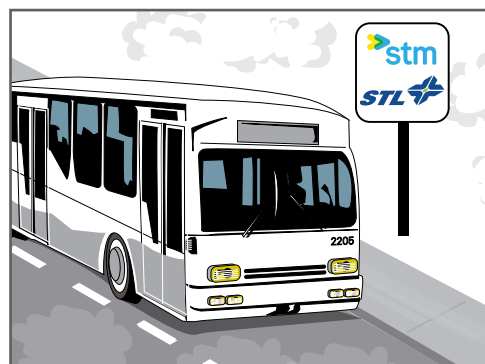
- Devant les bâtiments institutionnels
- *In front of institutional buildings*



- Dans un rayon de **5 mètres** d'une borne-fontaine
- *Within a **five-metre** radius of a fire hydrant*



- Devant une place réservée aux personnes à mobilité réduite
- *In front of a space reserved for people with reduced mobility*



- Dans une zone d'arrêt d'autobus
- *In front of a bus-stop zone*